

Container Label

GROUP	14	HERBICIDE
-------	----	-----------

DETAIL®

For pre-emergence and post-emergence broadleaf weed control in non-cropland areas

HERBICIDE

COMMERCIAL

SUSPENSION CONCENTRATE

ACTIVE INGREDIENT: Saflufenacil342 g/L

Warning, contains the allergen soy

Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one,
each at 0.0043% **OR** 0.0113%, as preservatives

OR

Contains 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol at 0.024%, 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.04%,
5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.0011% and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one
at 0.00037%, as preservatives

REGISTRATION NO. 32773

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

**IN CASE OF EMERGENCY ENDANGERING LIFE OR PROPERTY
INVOLVING THIS PRODUCT, CALL DAY OR NIGHT
1-800-454-2673**

NET CONTENTS: 0.5 L – 1000 L, Bulk

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Building A, 2nd Floor
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

DETAIL is a trade-mark of BASF Agro B.V., Arnhem (NL), Zweigniederlassung Freienbach,
used with permission by BASF Canada Inc.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

DO NOT take internally. Harmful if swallowed.

Avoid contact with skin, eyes or clothing.

Avoid inhalation of vapor or spray. Use with adequate ventilation.

Wash exposed areas of skin thoroughly after handling and before eating, drinking or smoking or going to the washroom. Take a shower immediately after work.

Wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves, and shoes plus socks during mixing, loading, applying, clean-up and repair. In addition, wear goggles or face shield during mixing/loading. When using an open-cab groundboom sprayer, a closed mixing and loading system must be used. When using a closed-cab groundboom sprayer, coveralls and chemical-resistant gloves are not required inside the cab during application.

If clothing becomes contaminated, remove immediately and wash. Store and wash all protective clothing separately from household laundry. Wash in detergent and hot water before reuse. Wear freshly laundered clothes daily.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

FIRST AID

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

TOXIC to non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

STORAGE

Protect from freezing. If this product has been stored where freezing temperatures have occurred, thaw the product completely at room temperature, then shake well before use.

DO NOT ship or store the product near food, feed, seed or fertilizers.

Store in original container with the lid tightly closed, in a cool, secure, well-ventilated area.

DISPOSAL

For Recyclable containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

Returnable-Refillable Containers

For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DETAIL®

For pre-emergence and post-emergence broadleaf weed control in non-cropland areas

HERBICIDE

COMMERCIAL

SUSPENSION CONCENTRATE

ACTIVE INGREDIENT: Saflufenacil342 g/L

Warning, contains the allergen soy

Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one,
each at 0.0043% **OR** 0.0113%, as preservatives

OR

Contains 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol at 0.024%, 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.04%,
5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.0011% and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one
at 0.00037%, as preservatives

REGISTRATION NO. 32773

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

**IN CASE OF EMERGENCY ENDANGERING LIFE OR PROPERTY
INVOLVING THIS PRODUCT, CALL DAY OR NIGHT**

1-800-454-2673

NET CONTENTS: 0.5 L – 1000 L, Bulk

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Building A, 2nd Floor
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

DETAIL is a trade-mark of BASF Agro B.V., Arnhem (NL), Zweigniederlassung Freienbach,
used with permission by BASF Canada Inc.

GENERAL INFORMATION

DETAIL is a water-based suspension concentrate herbicide for broadleaf weed control.

DETAIL provides both residual pre-emergence and post-emergence broadleaf weed control in non-cropland areas, including, but not limited to, railroad, utility, pipeline and highway rights-of-way, railroad crossings and rail yards, roadside, utility plant sites, petroleum tank farms, pumping installations, non-agricultural fencerows, military bases and airports. **DETAIL** may be tank mixed with ARSENAL PowerLine Herbicide or glyphosate (present as isopropylamine salt, potassium salt, diammonium salt or dimethylamine salt, and registered for non-cropland uses).

DETAIL is rapidly absorbed by root and foliar uptake; once absorbed it is highly mobile in plants. **DETAIL** is a potent inhibitor of protoporphyrinogen oxidase (PPO). Cell membrane damage induced by inhibition of PPO leads to plant death. Susceptible weeds develop injury symptoms within hours of application under active growing conditions; plant death occurs within 3 to 5 days depending upon growing conditions. Larger established weeds may require more time for complete death to occur.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

DO NOT take internally. Harmful if swallowed.

Avoid contact with skin, eyes or clothing.

Avoid inhalation of vapor or spray. Use with adequate ventilation.

Wash exposed areas of skin thoroughly after handling and before eating, drinking or smoking or going to the washroom. Take a shower immediately after work.

Wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants, chemical-resistant gloves, and shoes plus socks during mixing, loading, applying, clean-up and repair. In addition, wear goggles or face shield during mixing/loading. When using an open-cab groundboom sprayer, a closed mixing and loading system must be used. When using a closed-cab groundboom sprayer, coveralls and chemical-resistant gloves are not required inside the cab during application.

If clothing becomes contaminated, remove immediately and wash. Store and wash all protective clothing separately from household laundry. Wash in detergent and hot water before reuse. Wear freshly laundered clothes daily.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

FIRST AID

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

TOXIC to non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

STORAGE

Protect from freezing. If this product has been stored where freezing temperatures have occurred, thaw the product completely at room temperature, then shake well before use.

DO NOT ship or store the product near food, feed, seed or fertilizers.

Store in original container with the lid tightly closed, in a cool, secure, well-ventilated area.

DISPOSAL

For Recyclable containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

Returnable-Refillable Containers

For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DIRECTIONS FOR USE

APPLICATION RATES

For optimum activity, apply **DETAIL** with MERGE® Adjuvant or Hasten™ NT Spray Adjuvant at 0.5% v/v (i.e. 5 L per 1000 L spray solution). Uniformly apply by ground equipment in a water volume of at least 200 L/ha. Use sufficient water to ensure thorough coverage.

Application Timing	Use Rate (mL/ha)
Post-emergence control of broadleaf weeds in non-cropland areas	145 – 290 ¹
Post-emergence and residual pre-emergence control of broadleaf weeds in non-cropland areas	435

¹ **DETAIL** must be used at the high use rate to control heavy weed infestations or large weeds.

Optimum post-emergence applications of **DETAIL** should be made when broadleaf weeds are small (less than 15 cm) and actively growing. Post-emergence activity may be slowed or reduced under cloudy and/or foggy or cooler weather conditions, or when weeds are growing under drought or other stress conditions. When targeting dense weed populations and/or larger broadleaf weeds, use higher spray volumes and/or higher application rate within the labeled application rate range.

Length of broadleaf weed control from residual pre-emergence applications will be affected by use rate, soil characteristics, as well as the amount of rainfall after application.

WEEDS CONTROLLED

Pre-emergence and Post-emergence Control of Broadleaf Weeds in Non-cropland Areas

For post-emergence non-residual broadleaf weed control, apply 145 – 290 mL/ha **DETAIL**. For best control, target applications when weeds are less than 15 cm. Larger weeds or heavy infestations will require high use rates or tank mixes. For post-emergence and residual pre-emergence broadleaf weed control of select weeds, as indicated with an asterisk in the weed list below, apply 435 mL/ha of **DETAIL**.

- Bindweed, field ¹
- Buckwheat, wild*
- Canada fleabane*
- Chickweed, common*
- Cocklebur, common*
- Cowcockle
- Dandelion ¹
- Fleabane, hairy
- Flixweed
- Groundsel, common
- Henbit (suppression)
- Knotweed, prostrate
- Kochia* (including Group 2 and 9)
- Lady's-thumb*
- Lamb's-quarters*
- Lettuce, prickly ²
- Mallow, common
- Morningglory, entireleaf*
- Morningglory, ivyleaf*
- Morningglory, pitted*
- Morningglory, tall*
- Mustard, tumble
- Mustard, wild*
- Nightshade, black*
- Nightshade, cutleaf
- Nightshade, Eastern black
- Nightshade, hairy
- Pigweed, prostrate*
- Pigweed, redroot*
- Pigweed, smooth*
- Purslane, common*
- Ragweed, common*
- Ragweed, giant*
- Rapeseed (canola), volunteer
- Shepherd's-purse
- Smartweed, Pennsylvania*
- Sowthistle, annual and spiny
- Sowthistle, perennial ²
- Stinkweed*
- Sunflower, common*
- Thistle, Canada ¹
- Thistle, Russian*
- Velvetleaf*

- * Apply 435 mL/ha of **DETAIL** for post-emergence and residual pre-emergence control.
- 1 Control of seedling stage and suppression of perennial growth stage.
- 2 Top growth burn down control.

TANK MIXES

Tank mixing is a recognized strategy to delay herbicide resistance as well as improve the weed spectrum controlled in a single application. Consult the label of the tank mix products for application rates, additional weeds controlled, use instructions, precautions and restrictions, and follow the most restrictive labeling of the tank mix products.

DETAIL + ARSENAL PowerLine Herbicide

For broader spectrum residual weed control, tank mix **DETAIL** with ARSENAL PowerLine Herbicide. Tank mixing **DETAIL** with ARSENAL PowerLine Herbicide will provide residual control of a broader spectrum of weeds, including control of Group 2 ALS-tolerant broadleaf species. Consult the ARSENAL PowerLine Herbicide label for a complete list of weeds controlled by ARSENAL PowerLine Herbicide.

For tank mix applications of **DETAIL** with ARSENAL PowerLine Herbicide, use MERGE Adjuvant or Hasten NT Spray Adjuvant at 0.5% v/v (i.e. 5 L per 1000 L spray solution).

Tank mix partner	Rate per hectare
ARSENAL PowerLine Herbicide	3.0 L/ha

DETAIL + Glyphosate

Tank mixing **DETAIL** with glyphosate (present as isopropylamine salt, potassium salt, diammonium salt or dimethylamine salt, and registered for use on non-cropland areas) will provide accelerated burn down control of a broader spectrum of weeds, including control of glyphosate-tolerant broadleaf label species.

For tank mix applications of **DETAIL** with glyphosate, the addition of MERGE Adjuvant or Hasten NT Spray Adjuvant at 0.5% v/v (i.e. 5 L per 1000 L spray solution) may provide improved control of large weeds.

Tank mix partner	Rate per hectare
glyphosate	810 – 4320 g ae ¹

¹ For control of annual and perennial grass and broadleaf weeds. A rate of 810 - 4320 g ae/ha is equivalent to 1.5 to 8 L/ha of **Roundup Transorb HC Liquid Herbicide** (540 g ae/L) or 1.69 to 9 L/ha of **Vantage Plus Max Herbicide Solution** (480 g ae/L). Other glyphosate formulations may require a rate calculation adjustment according to active ingredient concentration.

MIXING INSTRUCTIONS

1. When using **DETAIL**, always start with a clean sprayer. Thoroughly clean the sprayer by flushing the system with water containing detergent. Refer to previously applied product labels for specific cleaning instructions.
2. Fill clean spray tank half full with clean water. Start agitation system.
3. Add **DETAIL** first and continue to agitate until thoroughly mixed.
4. When tank mixing with ARSENAL PowerLine Herbicide or glyphosate, add **DETAIL** followed by the recommended amount of the tank mix partner.
5. Continue agitation while filling the remainder of the tank with water necessary to fill the spray tank.
6. Add the correct amount of MERGE Adjuvant or Hasten NT Spray Adjuvant to the tank last.
7. Continue to agitate or run the by-pass system.
8. After any break in spraying operation, agitate thoroughly before spraying again. Check inside the tank to ensure that sprayer agitation is sufficient to remix the spray materials. Do not allow the mixture to sit overnight.
9. If an oil film starts to build up in the tank, drain it and clean the tank with strong detergent solution.
10. Immediately after use, thoroughly clean the sprayer by flushing the system with clean water containing detergent.

Dispose of all rinsings in accordance with provincial regulations.

SPRAYING INSTRUCTIONS

Thoroughly clean all screens to prevent nozzle clogging. Apply in a minimum water volume of 200 L/ha to ensure thorough coverage. For applications to dense weed infestations and thick canopies, use a higher water volume.

Better coverage of the product results in enhanced control of weeds.

RESTRICTIONS AND LIMITATIONS

1. DO NOT APPLY BY AIR.
2. Restricted Entry Interval: (a) Non-military sites - Do not enter or allow others to enter treated areas until sprays have dried.
(b) Military bases - Do not enter or allow military personnel to enter treated areas until 2 days after the treatment.

3. There is no pre-harvest interval or grazing interval required for **DETAIL**-treated grass forage or hay.
4. **DO NOT** apply directly to water. **DO NOT** contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.
5. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.
6. As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, **DO NOT** use to control aquatic pests.
7. In some cases, tank mixing a pest control product with another pest control product or a fertilizer can result in biological effects that could include, but are not limited to: reduced pest efficacy or increased host crop injury. The user should contact BASF at 1-877-371-2273 or www.agsolutions.ca for information before mixing any pesticide or fertilizer that is not specifically recommended on this label. The user assumes the risk of losses that result from the use of tank mixes that do not appear on this label or that are not specifically recommended by BASF.

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the weed canopy or ground.

Buffer zones

Use of the following spray methods or equipment **DO NOT** require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

For application to rights-of-way, buffer zones for the protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g., coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands).

Method of application	Use	Buffer zones (metres) required for the protection of terrestrial habitats
Field sprayer*	Non-cropland (excluding rights-of-way**)	20

* For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 30%.

** Buffer zones for protection of terrestrial habitats are not required for use on rights-of-way, including roadside and railroad ballast, rail and hydro rights-of-way, utility easements and roads.

For tank mixes, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, **DETAIL** is a Group 14 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to **DETAIL** and other Group 14 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of **DETAIL** or other Group 14 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between the fields, and planting clean seed.

- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact BASF at 1-877-371-2273.

MERGE is a registered trade-mark of BASF Canada Inc.

All other products listed are trade-marks or registered trade-marks of their respective companies.

Optional container label for small container size

GROUP	14	HERBICIDE
-------	----	-----------

DETAIL®

For pre-emergence and post-emergence broadleaf weed control in non-cropland areas

HERBICIDE

COMMERCIAL

SUSPENSION CONCENTRATE

ACTIVE INGREDIENT: Saflufenacil342 g/L

Warning, contains the allergen soy

Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one,
each at 0.0043% **OR** 0.0113%, as preservatives

OR

Contains 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol at 0.024%, 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.04%,
5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0.0011% and 2-methyl-4-Isothiazolin-3-one
at 0.00037%, as preservatives

REGISTRATION NO. 32773

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

**IN CASE OF EMERGENCY ENDANGERING LIFE OR PROPERTY
INVOLVING THIS PRODUCT, CALL DAY OR NIGHT
1-800-454-2673**

NET CONTENTS: 0.5 L – 1000 L, Bulk

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive, 5th Floor
Mississauga, ON L5R 4H1
1-877-371-2273

DETAIL is a trademark of BASF Agro B.V., Arnhem (NL), Zweigniederlassung Freienbach,
used with permission by BASF Canada Inc.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

DO NOT take internally. Harmful if swallowed.

Avoid contact with skin, eyes or clothing.

Avoid inhalation of vapor or spray. Use with adequate ventilation.

Wash exposed areas of skin thoroughly after handling and before eating, drinking or smoking or going to the washroom. Take a shower immediately after work.

Please refer to the booklet for the complete list of precautions including personal protective equipment.

FIRST AID

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

TOXIC to non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

STORAGE

Protect from freezing. If this product has been stored where freezing temperatures have occurred, thaw the product completely at room temperature, then shake well before use.

DO NOT ship or store the product near food, feed, seed or fertilizers.

Store in original container with the lid tightly closed, in a cool, secure, well-ventilated area.

DISPOSAL

For Recyclable containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

Returnable-Refillable Containers

For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

DETAIL^{MD}

Pour une suppression en postlevée et résiduelle des mauvaises
à feuilles larges dans les sites non cultivés

HERBICIDE

COMMERCIAL

SUSPENSION CONCENTRÉE

PRINCIPE ACTIF : Saflufénacil 342 g/L

Avertissement, contient l'allergène soja

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one,
chacun à 0,0043 % **OU** 0,0113 %, à titre d'agents de conservation

OU

Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,04 %, du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,0011 % et du 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one, à raison de 0,00037 %, à titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION : 32773

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 0,5 L à 1 000, Vrac

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

DETAIL est une marque déposée de BASF Agro B.V., Arnhem (NL), Zweigniederlassung
Freienbach, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS avaler. Nocif si avalé.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine de pulvérisation. Utiliser avec une aération appropriée.

Bien laver les parties exposées de la peau après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la salle de bain. Prendre une douche immédiatement après le travail.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial pendant le mélange/chargement. Pendant l'utilisation d'une rampe d'aspersion en cabine ouverte, un système de mélange et de chargement fermés doit être utilisé. Si on utilise une rampe d'aspersion en cabine fermée, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques ne sont pas requis dans l'intérieur de la cabine.

Si les vêtements deviennent contaminés, les enlever immédiatement et les laver. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément de la lessive ordinaire. Laver à l'eau chaude avec un détergent avant de les réutiliser. Porter des vêtements propres à chaque jour.

Appliquez seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, maisons de campagne, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalé. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Observez les zones tampons spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

ENTREPOSAGE

Protéger du gel. Si le produit a été entreposé lorsque des températures sous le point de congélation sont survenues, faites dégeler le produit complètement à température de la pièce, puis agitez-le bien avant l'usage.

NE PAS expédier ou entreposer le produit avec de la nourriture pour humains ou pour animaux, des semences ou des fertilisants.

Entreposez dans le contenant original avec un bouchon fermé hermétiquement dans un endroit frais, sécuritaire et bien ventilé.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Réutilisables-À Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

DETAIL^{MD}

Pour une suppression en prélevée et postlevée des mauvaises
à feuilles larges dans les zones non cultivés

HERBICIDE

COMMERCIAL

SUSPENSION CONCENTRÉE

PRINCIPE ACTIF : Saflufénacil 342 g/L

Avertissement, contient l'allergène soya

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one,
chacun à 0,0043 % **OU** 0,0113 %, à titre d'agents de conservation

OU

Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, du 1,2-benzisothiazoline-3-one à raison de 0,04 %, du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,0011 % et du 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one, à raison de 0,00037 %, à titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION : 32773 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 0,5 L à 1 000 L, Vrac

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

DETAIL est une marque déposée de BASF Agro B.V., Arnhem (NL), Zweigniederlassung Freienbach, utilisé sous licence par BASF Canada Inc.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DETAIL est une suspension concentrée dans l'eau qui supprimera les mauvaises herbes à feuilles larges.

DETAIL procure un désherbage résiduel des mauvaises herbes à feuilles larges à la fois en prélevée et en postlevée dans les zones non cultivées, incluant, mais ne se limitant pas aux emprises de chemin de fer, les stations associées aux emprises de pipe-lines, les passages à niveau de chemin de fer et les dépôts de rails, les servitudes d'utilités, les réservoirs de pétrole à la ferme, les installations de pompage, les rangées de clôtures non agricoles, bases militaires, ainsi que les aéroports. **DETAIL** peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide ARSENAL PowerLine ou le glyphosate (présent sous forme de sel isopropylamine, de sel potassium, de sel di ammonium ou de sel diméthylamine et homologué pour usage sur les terres non agricoles).

DETAIL est rapidement absorbé par les racines et par le feuillage; une fois absorbé, il est très mobile dans les plantes. **DETAIL** est un inhibiteur potentiel de la protoporphyrinogène oxydase (PPO). Les dommages à la membrane cellulaire causés par une inhibition de la PPO mènent à la mort du plant. Les mauvaises herbes sensibles développent des symptômes de dommage dans les heures suivant l'application lors de conditions de pleine croissance; la mort du plant survient dans les 3 à 5 jours dépendant des conditions de croissance. Grandes mauvaises herbes établies peuvent nécessiter plus de temps pour la mort complète de se produire.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS avaler. Nocif si avalé.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine de pulvérisation. Utiliser avec une aération appropriée.

Bien laver les parties exposées de la peau après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la salle de bain. Prendre une douche immédiatement après le travail.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial pendant le mélange/chargement. Pendant l'utilisation d'une rampe d'aspersion en cabine ouverte, un système de mélange et de chargement fermés doit être utilisé. Si on utilise une rampe d'aspersion en cabine fermée, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques ne sont pas requis dans l'intérieur de la cabine.

Si les vêtements deviennent contaminés, les enlever immédiatement et les laver. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément de la lessive ordinaire. Laver à l'eau chaude avec un détergent avant de les réutiliser. Porter des vêtements propres à chaque jour.

Appliquez seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, maisons de campagne, écoles et

superficiés récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Observez les zones tampons spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

ENTREPOSAGE

Protéger du gel. Si le produit a été entreposé lorsque des températures sous le point de congélation sont survenues, faites dégeler le produit complètement à température de la pièce, puis agitez-le bien avant l'usage.

NE PAS expédier ou entreposer le produit avec de la nourriture pour humains ou pour animaux, des semences ou des fertilisants.

Entreposez dans le contenant original avec un bouchon fermé hermétiquement dans un endroit frais, sécuritaire et bien ventilé.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Réutilisables-À Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

TAUX D'APPLICATION

Pour un effet optimal, appliquer **DETAIL** avec l'adjuvant MERGE^{MD} ou Hasten^{MC} NT Spray Adjuvant à un taux de 0,5 % v/v (c'est-à-dire 5 L par 1 000 L de bouillie). Traiter uniformément avec un équipement terrestre avec un volume d'eau d'au moins 200 L/ha. Utiliser un volume suffisant d'eau pour assurer un recouvrement uniforme.

Période d'application	Dose d'application (mL/ha)
Suppression en postlevée des mauvaises à feuilles larges dans les sites non cultivées	145 à 290 ¹
Suppression en postlevée et résiduelle en prélevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans les zones non cultivées	435

¹ **DETAIL** doit être utilisé à une dose plus élevée pour supprimer de fortes infestations ou des mauvaises herbes de plus grande taille.

Pour de meilleurs résultats, les applications en postlevée de **DETAIL** devraient être effectuées lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont petites (moins de 15 cm) et en croissance active. L'effet en postlevée peut être ralenti ou diminué sous des conditions climatiques nuageuses et/ou brumeuses ou froides ou lorsque les mauvaises herbes poussent sous des conditions de stress causé par la sécheresse ou autre facteur. Lorsque des populations plus denses et/ou des mauvaises herbes à feuilles larges de plus grande dimension sont ciblées, utilisez des volumes de pulvérisation plus grands et/ou une dose d'application plus élevée à l'intérieur de la gamme de dose retrouvée sur l'étiquette.

La durée de l'effet provenant des applications résiduelles en prélevée sera affectée par la dose d'application, les caractéristiques de sol, tout aussi bien que la quantité de pluie après l'application.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Suppression en prélevée et en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans les zones non cultivées

Pour une suppression en postlevée non-résiduel des mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer 145 à 290 mL/ha de **DETAIL**. Pour un effet optimal, cibler les traitements lorsque les mauvaises herbes ont moins de 15 cm de hauteur. Les mauvaises herbes plus grandes ou les infestations plus fortes vont nécessiter des doses plus élevées ou des mélanges en réservoir. Pour une suppression en postlevée et résiduelle des mauvaises herbes à feuilles larges ciblées en prélevée tel qu'indiqué ci-dessous par un astérisque dans la liste de mauvaises herbes, employer 435 mL/ha de **DETAIL**.

- Liseron des champs ¹
- Renouée liseron*
- Vergerette du Canada*
- Stellaire moyenne*
- Lampourde glouteron*
- Saponaire des vaches
- Pissenlit ¹
- Vergerette annuelle
- Sagesse-des-chirurgiens
- Sénéçon vulgaire
- Lamier amplexicaule (répression)
- Renouée des oiseaux
- Kochia * (y compris les groupes 2 et 9 résistants)
- Renouée persicaire*
- Chénopode de blanc*
- Laitue scariole ²
- Mauve négligée
- Étoile du matin*
- Ipomée à feuilles de lierre*
- Ipomée blanche*
- Ipomée sauvage*
- Sisymbre élevé
- Moutarde, sauvage*
- Morelle, noir*
- Morelle à trois fleurs
- Morelle noire de l'Est
- Morelle poilue
- Amarante fausse-bliite*
- Amarante à racine rouge*
- Amarante blanche*
- Pourpier potager*
- Petite herbe à poux*
- Grande herbe à poux*
- Canola (colza) spontané
- Bourse à pasteur
- Renouée de Pennsylvanie*
- Laiteron rude et potager
- Liseron des champs ²
- Tabouret des champs*
- Tournesol commun*
- Chardon des champs ¹
- Soude roulante*
- Abutilon*

* Appliquer 435 mL/ha de **DETAIL** pour un traitement de postlevée et la suppression résiduelle en prélevée.

¹ Suppression au stade de plantule et répression au stade de croissance des vivaces.

² Suppression de la partie aérienne par traitement de brûlage.

* Appliquer 435 mL/ha de **DETAIL** pour un traitement de postlevée et la suppression résiduelle en

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Le mélange en réservoir est une stratégie reconnue pour retarder l'apparition de la résistance au herbicide tout aussi bien que d'améliorer le spectre de mauvaises herbes supprimées par le traitement d'un seul produit. Consultez les étiquettes des produits d'association pour les taux d'applications, mauvaises herbes additionnelles supprimées, les modes d'emploi, précautions et restrictions, et respectez la zone tampon la plus sévère parmi les produits d'association.

DETAIL + Herbicide ARSENAL PowerLine

Pour un désherbage résiduel à plus large spectre, mélangez en réservoir **DETAIL** avec l'Herbicide ARSENAL PowerLine. Le mélange en réservoir **DETAIL** avec l'Herbicide ARSENAL PowerLine procurera une suppression résiduelle d'un plus large spectre de mauvaises herbes, incluant la destruction des espèces de mauvaises herbes tolérantes au Groupe 2 ALS. Consultez l'étiquette de l'Herbicide ARSENAL PowerLine pour une liste complète des mauvaises herbes supprimées par l'Herbicide ARSENAL PowerLine.

Pour les traitements de mélange en réservoir de **DETAIL** avec l'Herbicide ARSENAL PowerLine, utilisez l'adjuvant MERGE ou Hasten NT Spray Adjuvant à un taux de 0,5% v/v (c'est-à-dire 5 L par 1 000 L de bouillie).

Produit d'association en réservoir	Taux par hectare
Herbicide ARSENAL PowerLine	3,0 L/ha

DETAIL + Glyphosate

Le mélange en réservoir de **DETAIL** avec le glyphosate (présent sous forme de sel d'isopropylamine, sel de potassium, sel di ammonium ou sel diméthylamine et homologué pour l'utilisation dans les sites non cultivées), procurera une suppression accélérée d'un spectre élargie de mauvaises herbes à feuilles larges par un traitement de brûlage incluant les espèces de mauvaises herbes à feuilles larges tolérantes au glyphosate sur l'étiquette.

Les mélanges en réservoir de **DETAIL** avec le glyphosate et l'adjuvant MERGE ou Hasten NT Spray Adjuvant à un taux de 0,5% v/v (c'est-à-dire 5 L par 1 000 L de bouillie) peuvent améliorer la suppression des mauvaises herbes de plus grande taille.

Produit d'association en réservoir	Taux par hectare
glyphosate	810 à 4320 g m.a. ¹

¹ Pour la suppression des graminées nuisibles et les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces. À une dose de 810 à 4320 g m.a./ha est équivalent à 1,5 à 8 L/ha de l'**herbicide liquide Roundup Transorb HC** (540 g m.a./L) ou 1,69 à 9 L/ha de la **solution herbicide Vantage Plus Max** (480 g m.a./L). D'autres formulations de glyphosate peuvent nécessiter une conversion de la dose en fonction de la concentration de la matière active.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

1. Avant de commencer l'application de **DETAIL**, il faut toujours s'assurer que le pulvérisateur est propre. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau et du détergent. Consulter les étiquettes des produits que vous avez utilisés auparavant pour des recommandations spécifiques au nettoyage.
2. Remplir le réservoir propre à moitié avec de l'eau propre. Commencer l'agitation.
3. Ajoutez **DETAIL** en premier et poursuivre l'agitation jusqu'au mélange complet.
4. Lors du mélange en réservoir de l'herbicide ARSENAL PowerLine ou du glyphosate, ajoutez **DETAIL** suivi par la quantité recommandée du produit d'association en réservoir.
5. Continuer l'agitation lors du remplissage du réservoir avec la quantité restante d'eau.
6. Ajouter en dernier lieu la quantité appropriée d'adjuvant MERGE ou Hasten NT au réservoir.
7. Continuer l'agitation ou faire fonctionner le système de retour en cuve.
8. Après toute interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de reprendre le traitement. S'assurer que l'agitation à l'intérieur du réservoir est suffisante pour mélanger à nouveau les produits à pulvériser. Ne pas laisser reposer la bouillie toute la nuit.
9. Si une pellicule d'huile se forme dans le réservoir, vider ce dernier et le nettoyer à l'aide d'une solution concentrée de détergent.
10. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur immédiatement après l'usage en rinçant le système avec de l'eau propre et du détergent.

Éliminez toutes les rinçures conformément à la réglementation provinciale.

INSTRUCTIONS POUR LA PULVÉRISATION

Nettoyer à fond tous les tamis afin d'empêcher que les buses se bouchent. Appliquez dans un volume d'eau minimum de 200 L/ha pour assurer une couverture complète. Pour les applications sur des infestations élevées de mauvaises herbes et des peuplements denses, utiliser un plus grand volume d'eau.

Un meilleur recouvrement du produit résulte en une meilleure suppression des mauvaises herbes.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
2. Délai de sécurité : (a) Les sites non-militaires - Ne pas pénétrer ou permettre l'accès dans les zones traitées avant que le produit ait sèche.

(b) Les bases militaires - Ne pas pénétrer ou permettre l'accès au personnel militaire dans les zones traitées dans les 2 jours après le traitement.

3. Il n'y a pas d'intervalle avant récolte ou pour le pâturage requis pour **DETAIL** appliqué sur le fourrage de graminée ou le foin traité.
4. **NE PAS** appliquer directement dans l'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou potable ainsi que les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.
5. Pour réduire l'écoulement des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez l'application sur des superficies ayant une pente modérée à forte, des sols compactés, ou de l'argile. Éviter d'appliquer lorsque qu'une forte pluie est prévue. La contamination des secteurs aquatiques en raison d'écoulement peut être réduite par l'inclusion d'une bande végétative entre le secteur traité et le bord du plan d'eau.
6. Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques.
7. Dans certains cas, le mélange en réservoir du produit avec un autre produit antiparasitaire ou un fertilisant peut résulter en des effets biologiques qui peuvent comprendre, mais qui ne se limitent pas à: une réduction de l'efficacité contre le ravageur ou une augmentation du dommage chez la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF au 1-877-371-2273 ou www.agsolutions.ca pour des informations avant le mélange de tout pesticide ou fertilisant qui n'est pas spécifiquement recommandé sur cette étiquette. L'utilisateur assume le risque de perte survenant suite à l'utilisation de mélanges en réservoir qui n'apparaissent pas sur cette étiquette ou qui ne sont pas spécifiquement recommandés par BASF.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation suivants **NE nécessite PAS** le respect d'une zone tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé.

Dans le cas des applications sur les emprises, des zones tampons servant à protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises. Toutefois, il faudrait avoir recours aux meilleures stratégies d'application disponibles qui réduisent le plus possible la dérive hors-cible par rapport au point d'application et tiennent compte notamment des conditions météorologiques (p. ex. la direction du vent et la faible vitesse du vent) et de l'équipement de pulvérisation (p. ex. qui produit des gouttelettes de taille grossière, réduit la hauteur par rapport au couvert végétal).

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (par ex. prairies, secteurs forestiers, brise-vents, boisés, haies, zones riveraines et bosquets).

Méthode d'application	Utilisation	Zones tampons (mètres) nécessaires pour la protection des habitats terrestres
Pulvérisateur agricole*	Non-cultivées (excluant les emprises**)	20

* Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Les pulvérisateurs dont la rampe est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur maximale de 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

** Une zone tampon pour la protection des habitats terrestres n'est pas requise pour les applications sur les emprises, notamment les bords de routes et les ballasts de chemin de fer, les emprises de chemin de fer et hydroélectriques, les servitudes d'utilité et les routes.

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, il faut consulter les étiquettes de tous les produits utilisés dans le mélange et respecter la plus grande zone tampon (c'est-à-dire la plus restrictive) stipulée parmi les produits utilisés, et on doit appliquer le mélange en utilisant les plus grosses gouttelettes (selon les catégories de l'ASAE) prévues sur les étiquettes des produits d'association qui constituent le mélange en cuve.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide, **DETAIL** est un herbicide du groupe 14 et à d'autres herbicides du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide **DETAIL** et à d'autres herbicides du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population de mauvaise herbe si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser **DETAIL** ou les herbicides du même groupe 14 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec BASF au 1-877-371-2273.

MERGE est une marque déposée de BASF Canada Inc.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

Optional container label for small container size

GROUPE	14	HERBICIDE
--------	----	-----------

DETAIL^{MD}

Pour une suppression en postlevée et résiduelle des mauvaises
à feuilles larges dans les sites non cultivés

HERBICIDE

COMMERCIAL

SUSPENSION CONCENTRÉE

PRINCIPE ACTIF : Saflufénacil 342 g/L

Avertissement, contient l'allergène soja

Contient du 1,2-benzisothiazoline-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one,
chacun à 0,0043 % **OU** 0,0113 %, à titre d'agents de conservation

OU

Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, du 1,2-benzisothiazoline-
3-one à raison de 0,04 %, du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,0011 %
et du 2-méthyle-4-isothiazoline-3-one, à raison de 0,00037 %, à titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION : 32773

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 0,5 L à 1 000, Vrac

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive, 5^e étage
Mississauga, ON L5R 4H1
1-877-371-2273

DETAIL est une marque déposée de BASF Agro B.V., Arnhem (NL), Zweigniederlassung
Freienbach, utilisée avec permission par BASF Canada Inc.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS avaler. Nocif si avalé.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Éviter de respirer les vapeurs ou la brume de pulvérisation. Utiliser avec une aération appropriée.

Bien laver les parties exposées de la peau après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la salle de bain. Prendre une douche immédiatement après le travail.

S'il vous plaît se référer à la brochure pour la liste complète des précautions.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Observez les zones tampons spécifiées dans le MODE D'EMPLOI.

ENTREPOSAGE

Protéger du gel. Si le produit a été entreposé lorsque des températures sous le point de congélation sont survenues, faites dégeler le produit complètement à température de la pièce, puis agitez-le bien avant l'usage.

NE PAS expédier ou entreposer le produit avec de la nourriture pour humains ou pour animaux, des semences ou des fertilisants.

Entreposez dans le contenant original avec un bouchon fermé hermétiquement dans un endroit frais, sécuritaire et bien ventilé.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Réutilisables-À Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.